

Banque - Assurance

BTS Banque, conseiller(ère) de clientèle (particuliers)

<https://www1.ac-lyon.fr/greta/formation/pdf?id=23366>

Objectif

Conseiller de clientèle dans une banque ou un établissement financier, le titulaire de ce BTS est l'interlocuteur privilégié des particuliers. Son activité se fonde sur la satisfaction de leurs besoins et sur l'instauration de relations commerciales durables.

Contenu

Le BTS Banque-conseiller de clientèle forme des conseillers clientèle ou chargés de clientèle sur le marché des particuliers, appelés à rejoindre la force de vente dans le secteur bancaire et financier. Le titulaire de ce BTS conjugue de solides compétences techniques, notamment juridiques, financières et fiscales avec des capacités comportementales et commerciales. Au contact régulier avec des clients appartenant à la clientèle dit « grand public », son activité principale consiste à commercialiser l'offre de produits et services de son établissement en informant et conseillant la clientèle dont il a la charge. Il a également pour mission de prospecter de nouveaux clients afin de développer son le portefeuille clients.

Dans un premier temps, il peut être appelé à exercer le métier de chargé d'accueil traitant les opérations courantes avant de se voir confier un portefeuille de clientèle en tant que conseiller. Avec de l'expérience, il peut évoluer vers d'autres types de clientèle notamment le marché des professionnels ou vers des fonctions managériales.

Épreuve / Unité (EU) - 01. Culture générale et expression

Épreuve / Unité (EU) - 02. Langue vivante étrangère

Épreuve / Unité (EU) - 03. Gestion de la relation client

Épreuve / Unité (EU) - 04. Développement et suivi de l'activité commerciale

Épreuve / Unité (EU) - 04.1 Etude de cas

Épreuve / Unité (EU) - 04.2 Analyse de situation commerciale

Épreuve / Unité (EU) - 05. Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 01. Langue vivante 2

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 02. Certification professionnelle

Niveau d'entrée

Niveau 4 (BAC, BP)

Modalités d'admission et recrutement

admission après entretien

Reconnaissance des acquis

BTS Banque, conseiller(ère) de clientèle (particuliers) (Niveau 5)

Accessible par la VAE

oui

Date de mise à jour

13/02/2023

Dates

Du 01/09/2022 au 31/08/2024

Durée

3214 heures

Effectifs

8 - 16

Modalités

En alternance

Tarif

Nous consulter

Lieu

Lycée Jean-Paul Sartre - Bron
93 Av. François Mitterrand
69500 BRON

Coordonnées

GRETA CFA LYON MÉTROPOLE
41 rue Antoine Lumière
69372 Lyon CEDEX 08

Tel : 04 78 78 84 84

Fax : 04 78 78 84 94

contact.greta.lyonmetropole@ac-lyon.fr

Banque - Assurance

BTS Banque, conseiller(ère) de clientèle (particuliers)

<https://www1.ac-lyon.fr/greta/formation/pdf?id=23366>

Objectif

Conseiller de clientèle dans une banque ou un établissement financier, le titulaire de ce BTS est l'interlocuteur privilégié des particuliers. Son activité se fonde sur la satisfaction de leurs besoins et sur l'instauration de relations commerciales durables.

Contenu

Le BTS Banque-conseiller de clientèle forme des conseillers clientèle ou chargés de clientèle sur le marché des particuliers, appelés à rejoindre la force de vente dans le secteur bancaire et financier. Le titulaire de ce BTS conjugue de solides compétences techniques, notamment juridiques, financières et fiscales avec des capacités comportementales et commerciales. Au contact régulier avec des clients appartenant à la clientèle dit « grand public », son activité principale consiste à commercialiser l'offre de produits et services de son établissement en informant et conseillant la clientèle dont il a la charge. Il a également pour mission de prospecter de nouveaux clients afin de développer son le portefeuille clients.

Dans un premier temps, il peut être appelé à exercer le métier de chargé d'accueil traitant les opérations courantes avant de se voir confier un portefeuille de clientèle en tant que conseiller. Avec de l'expérience, il peut évoluer vers d'autres types de clientèle notamment le marché des professionnels ou vers des fonctions managériales.

Épreuve / Unité (EU) - 01. Culture générale et expression

Épreuve / Unité (EU) - 02. Langue vivante étrangère

Épreuve / Unité (EU) - 03. Gestion de la relation client

Épreuve / Unité (EU) - 04. Développement et suivi de l'activité commerciale

Épreuve / Unité (EU) - 04.1 Etude de cas

Épreuve / Unité (EU) - 04.2 Analyse de situation commerciale

Épreuve / Unité (EU) - 05. Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 01. Langue vivante 2

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 02. Certification professionnelle

Niveau d'entrée

Niveau 4 (BAC, BP)

Modalités d'admission et recrutement

admission après entretien

Reconnaissance des acquis

BTS Banque, conseiller(ère) de clientèle (particuliers) (Niveau 5)

Accessible par la VAE

oui

Date de mise à jour

13/02/2023

Dates

Du 01/09/2023 au 11/07/2025

Durée

3214 heures

Effectifs

8 - 16

Modalités

En alternance

Tarif

Nous consulter

Lieu

Lycée Jean-Paul Sartre - Bron
93 Av. François Mitterrand
69500 BRON

Coordonnées

GRETA CFA LYON MÉTROPOLE
41 rue Antoine Lumière
69372 Lyon CEDEX 08

Tel : 04 78 78 84 84

Fax : 04 78 78 84 94

contact.greta.lyonmetropole@ac-lyon.fr